



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Du 05 au 09 mai 2003
30^{ième} Semaine nationale des personnes assistées sociales
sous le thème

« NOTRE PAUVRETÉ, NOUS COMBATTONS ! NOTRE DIGNITÉ, NOUS AFFICHONS ! »

Montréal, le 04 mai 2003 – C'est sous ce thème que le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et ses groupes membres souligneront la 30^{ième} Semaine nationale des personnes assistées sociales.

Cette année, cette semaine sera célébrée localement et régionalement dans la plupart des régions du Québec notamment: Bas-St-Laurent-Gaspésie, Charlevoix, Montréal, Montérégie, Québec, et le Saguenay-Lac-St-Jean.

Une multitude d'activités et d'actions sont prévues : manifestation, marche, visite aux députés, activités d'éducation populaire et de création artistique, journée porte-ouverte, pique-nique, dîner spaghetti, etc. On peut avoir davantage d'information en consultant le site du FCPASQ à l'adresse suivante : www.fcpasq.qc.ca.

Ces activités et ces actions visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- sensibiliser la population aux conséquences négatives des préjugés sur la dignité des citoyenNEs ayant recours à l'aide sociale;
- offrir aux personnes assistées sociales une occasion d'affirmer et de célébrer leur dignité,
- et sensibiliser les nouveaux élus de l'Assemblée nationale du Québec aux revendications prioritaires des groupes de défense des droits des personnes assistées sociales.

Le FCPASQ entend d'ailleurs profiter de cette semaine pour rencontrer le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Claude Béchard et connaître ses priorités en matière de lutte à la pauvreté.

Le FCPASQ espère que le nouveau ministre respectera le chemin tracé par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2002 et qui prévoit, lors du dépôt du premier plan d'action découlant de celle-ci, trois améliorations au régime d'aide sociale :

introduire le principe d'une prestation minimale, soit un seuil en deçà duquel une